

Mardi 16 novembre 2021



## Communiqué de presse

---

### *La justice confirme l'utilité publique du collège et la nécessité pour les derniers réfractaires de quitter le terrain communal*

**Les opposants au projet de collège sur le terrain communal proposé au Département, ont déposé en date du 28 octobre un référé pour continuer d'occuper les lieux et empêcher le projet d'aboutir. Dans son délibéré publié ce lundi, la justice administrative confirme le choix de la municipalité.**

Alors que ce terrain devait être libéré de toute occupation depuis le lundi 8 novembre dernier, quelques réfractaires continuent de l'occuper illégalement. Ces personnes, ne représentant en rien les jardiniers, semblent visiblement décidées à employer tous les moyens, y compris judiciaires, pour empêcher, ou du moins retarder au maximum l'installation d'un collège à Fleury-Mérogis.

**La municipalité se félicite de la décision du Tribunal administratif.** Par son délibéré, **celui-ci déclare le projet de collège d'intérêt public et reconnaît sa priorité pour les Floriacumois. Il rejette l'argument incompréhensible de localiser ce collège sur un terrain pollué et faisant lui-même l'objet d'une instruction judiciaire initiée par la municipalité.** Enfin, cette décision appuie la volonté et l'engagement sans faille de la municipalité pour permettre aux futures générations de jeunes Floriacumois de disposer d'un collège à proximité immédiate.

**Cet engagement s'inscrit dans la volonté d'offrir le cursus scolaire le plus apaisé.** De donner à chaque Floriacumois les meilleures chances de réussite scolaire. Les enfants floriacumois ne peuvent éternellement être répartis aux quatre coins de l'Essonne. Alors que nous comptons aujourd'hui près de 450 collégiens, répartis dans les collèges de Bondoufle et Sainte-Geneviève-des-Bois, les études d'évolution des effectifs montrent clairement que nous en compterons plus de 700 en 2025. Ce collège est donc une urgence pour les générations à venir. C'est pourquoi la Ville a décidé de se donner tous les moyens pour faire aboutir ce projet majeur, en mettant à disposition le seul terrain de plus d'un hectare et demi, immédiatement disponible.

Cela fait plus de 50 ans que les familles floriacumoises attendent l'arrivée d'un collège dans leur ville. Il est grand temps que cesse cette inégalité que nous subissons depuis trop longtemps.

**La Ville réaffirme son engagement, sa détermination pleine et entière pour faire de ce collège une réalité.**

Olivier CORZANI  
Maire de Fleury-Mérogis

